

ANR 50
De La Hague au Mont

n°43
Juin 2026



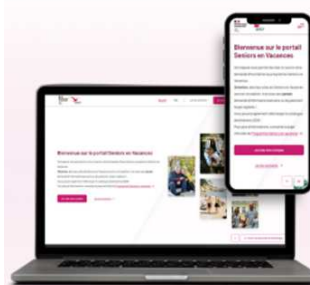
Association Nationale de Retraités
de la Manche

Reconnue d'intérêt Général

ASS ANR MANCHE
BP 302
50000 SAINT-LO CEDEX 1

Site web : anr50.fr

Gestion site : Marie-Danièle LETOURNEUR



Le portail d'inscription en ligne au
programme Seniors en Vacances est
OUVERT

- ✓ Fini le formulaire papier : tout se fait en ligne
- ✓ Simple et facile d'utilisation : un portail pensé pour vous
- ✓ Un seul espace pour tout gérer : inscription, enregistrement des justificatifs, suivi du dossier

Inscrivez-vous en ligne au programme
Seniors en vacances !

EDITORIAL

REGARDER VERS L'AVENIR

Les week-ends de Mai sont une respiration bien attendue !

Les conflits armés au Liban, en Palestine et en Iran rendent l'avenir bien sombre. Il nous faut beaucoup d'optimisme, de résilience et de volonté pour surmonter ces moments difficiles.

Penser l'avenir est très inquiétant parce que la fin de cette période anxiogène ne semble pas pour demain.

Mais un jour, pour des raisons économiques ou humaines, le bon sens l'emportera.

L'instabilité politique règne aussi dans notre beau pays. L'année présidentielle sera celle de tous les dangers.

Les solutions les plus radicales jetteront la France dans une situation où tous les blocages seront permis : le pays court à la faillite...

Espérons que les décisions prises seront justes et socialement acceptables.

Nous, retraités seront mis à contribution mais nous ne devons pas servir de variable d'ajustement. Être les seuls à porter le fardeau du redressement serait intolérable.

Nous aidons nos enfants et petits-enfants quand nous le pouvons et rendons ténu le lien entre les générations.

Nous participons à l'essor de la France en tant que contribuables et consommateurs : que cela soit reconnu !

De plus notre apport comme bénévoles dans les associations sportives, culturelles et sociales nous rend incontournables.

Notre association ANR, lien de convivialité et d'entraide fera tout pour faire entendre sa voix.

Plus nombreux nous serons, plus je l'espère nous serons entendus !!!

Fraternellement.

Daniel Caillot.

A consulter sur internet : le logo de MILLENIUM 2027 Année Européenne des Normands

M(Millenium), le **N** (Normandie), la couronne de Guillaume le Conquérant, **X** (quatre points cardinaux et l'expansion, un sablier, le symbole viking (rune) du voyage, de la transition et du mariage, et, enfin, une ogive médiévale

Association Nationale de Retraités Groupe Manche

anr50.fr

Correspondants ; Texte, mise en page, impression : Albert LEBEDEL, Marie-Danièle LETOURNEUR, Evelyne MASSICOT

Responsable de la publication : Daniel CAILLOT

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 5 Mai 2026

Daniel CAILLOT, Président, procède à l'ouverture de la 57ème Assemblée Départementale 2026.

Il exprime le plaisir de recevoir les nombreux adhérents dans la belle salle de La MEAUFFE.

Il remercie l'équipe active des membres du conseil d'administration.

Il remercie vivement les invités qui nous font l'honneur d'assister à la réunion :

André LEPROVOST (Pdt MG) ; Rémi SERVOT (ANR Siège) ; Alain DOLLE Délégué Régional ANR, Louis JOURDAN et Annette JOLY (ANR14) ; J-Pierre SAIYOU et Daniel DEROUET (ANR61) ; Mireille BAROUX et Gérard BISIOU (ANR76) ; Marcel AMELINE (COSPTT).

Un hommage est rendu aux 10 adhérents de l'ANR50 décédés depuis notre dernière assemblée.

17 nouveaux adhérents ont rejoint notre association depuis la dernière Assemblée Départementale.

Le Président souligne que malgré la baisse des effectifs, les participants à l'AD sont un peu plus nombreux. Grâce à l'ouverture de l'ANR aux retraités de toutes professions, nous pouvons inviter plus d'adhérents à nous rejoindre. L'ANR offre un espace de convivialité ouvert et diversifié.

Il rappelle également que La Poste ne prête plus de local à l'ANR50. Le Conseil d'Entreprise de la Poste n'est pas encore créé,

L'ANR50 va pouvoir recevoir une dernière subvention de la part de La Poste.

Le compte rendu de l'Assemblée Départementale du 5 Mai 2026 est validé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Brigitte VARANGLE, Trésorière, présente le rapport financier 2024.

Total des dépenses 24 352,40 €

Total des recettes 26 708,65 €

Bénéfice 2 356,25 €

Brigitte VARANGLE rappelle que les adhérents bénéficient d'une réduction fiscale de 66%. Le montant de la cotisation est attribué pour partie au siège national de l'ANR (30%) et l'autre à l'ANR50 (70%). Elle souligne que Jeannine et Christiane équilibrent parfaitement la comptabilité des sorties et des voyages.

Nous avons perçu en 2025 une subvention de La Poste de 3 950 €, certainement la dernière.

Nous ne sommes plus que 408 aujourd'hui à jour de nos cotisations.

Les dépenses concernent les frais postaux, l'hébergement et le nom de domaine du site ANR50, l'organisation de l'AD, les frais de déplacement et les gâteaux pour les visites des 53 adhérents de plus de 90 ans.

André MASSET et Roger DUFIEF ont vérifié les comptes. Roger DUFIEF propose le quitus.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité, Brigitte est applaudie pour la rigueur de la gestion des comptes.

RAPPORT D'ACTIVITE

L'ACTION SOCIALE est présentée par Gisèle PASQUIER, l'organisatrice :

45 de nos aînés de plus de 90 ans ont été visités par nos bénévoles : cadeaux remis à domicile, envoyés à domicile ou en maison de retraite.

Les 15 bénévoles : Eugène FRANCOISE, Daniel et Jacqueline CAILLOT, Jacqueline LEBRUN, Marie-Claire LEGENDRE, Gisèle PASQUIER, Jean-François LEBRÈNE, Jeannine DUFIEF, Monique CADOT, Christiane HOULLEGATTE, Agnès LUCAS, Didier DAVENET. André MASSET, Marie-Danièle et Pierre LETOURNEUR.

Le montant des cadeaux s'élève à **941 euros**

Autres démarches : accompagnements lors des décès. (Courriers, inhumations, etc.) et aides diverses.

ANIMATIONS ET VOYAGES présentés par Jeannine DANGER et Christiane HOULLEGATTE.

Sorties réalisées

2 mai 2025 : Cabaret Le Tambour (ST VAAST LA HOUGUE)

6 novembre 2025 : Visite de la cathédrale Notre Dame à Paris et croisière sur la Seine avec dîner.

3 décembre 2025 : repas dansant spectacle à Lessay.

4 Décembre 2025 : Comédie musicale avec repas à Condé sur Vire

6 décembre 2025 : Théâtre à Saint-Lô avec la Troupe Malice Comédie

31 mars 2026 : Déjeuner spectacle dansant à Lessay.

Voyages réalisés

1 er au 8 octobre 2025 : EUROPE CENTRALE

Futures sorties

2 juin 2026 : Le Manoir du TOURP et visite des jardins de Vauville.

4 septembre 2026 : visite de ROUEN.

26 novembre 2026 : Déjeuner spectacle dansant « Vive les mariés » avec chanteur et accordéoniste.

3 décembre 2026 : Spectacle avec repas à Condé sur Vire, « Story 80 »

Voyages à venir

19 au 26 septembre 2026 : Croisière sur le Nil

4 au 11 juin 2027 : Croisière sur la Mer Egée

5 au 12 octobre 2027 : Le CANADA

SEJOURS SENIORS EN VACANCES présentés par Pierre et Marie-Danièle LETOURNEUR.

Séjour réalisé.

Séjour à Nedde dans le LIMOUSIN du 27 juin au 4 juillet 2025

Futurs séjours

Séjour Village club du soleil à RONCE-LES BAINS du 29 août au 5 septembre 2026

En 2027 : Le Domaine Grand LUBERON.

Contact : M-D LETOURNEUR au 06 88 57 85 77
mariedaniele.contray@gmail.com

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité ELECTIONS POUR LE CA

Annick FETILLE démissionne du CA. L'assemblée applaudit Annick Fétille pour son investissement reconnu au sein de l'ANR50.

Marie Danièle LETOURNEUR démissionne de son poste de Vice-Présidente communication mais reste au conseil d'administration. Elle continuera d'assurer la gestion du site internet anr50.fr

(N'hésitez pas à le visiter régulièrement)

AMICALE-VIE

Agnès LUCAS est la correspondante Amicale Vie de la Manche. L'Amicale Vie est la prévoyance des adhérents de l'ANR, attention ce n'est pas automatique, il faut souscrire un contrat Amicale Vie précise Agnès. Amicale Vie est gérée par la CNP.

Elle permet le versement d'un capital de 800 à 8000 € après décès pour une cotisation à partir de 2,40 € par mois. Le capital est doublé en cas de décès par accident et triplé en cas de décès par accident de la circulation.

Agnès LUCAS 06 88 78 20 18

lucas.agnes2@gmail.com/www.amicale-vie.fr

LA MUTUELLE GENERALE

André LEPROVOST est Président de la MG Manche. En 2025, la MG a accompagné les fonctionnaires, les salariés et leurs familles, actifs et retraités, en santé et en prévoyance pour un montant de 25 millions d'euros. On enregistre toujours plus de dépenses de santé en raison du vieillissement de la population et des maladies telles que les, maladies chroniques, les dépassements d'honoraires et les formes d'exams techniquement plus coûteux, IRM par exemple. La MG soutient ses adhérents grâce à des actions de prévention des accidents.

La MG partage aussi des moments de convivialité avec les retraités coorganisés avec l'ANR, partenaire historique de la MG. (Gallettes des Rois par ex...)

ANR SIEGE

Rémi SERVOT, natif de la Manche est membre du bureau ANR Siège, chargé de la communication. Il représente le Président National

Son objectif est de faire connaître l'ANR. Les moyens de communication sont divers.

Il est recommandé d'être présents dans les salons Seniors, de visiter le CCAS de sa commune, une table dans les galeries marchandes, [cela fonctionne...](#)

Le journal ANR National est écrit par des adhérents volontaires.

L'ANR a un compte facebook : « [AMIS de l'ANR](#) ». La communication et les échanges entre les différents groupes sont importants.

Le partage des activités et des informations dynamise les groupes. On peut trouver un dossier de presse et le guide social sur le site anr.fr

A l'instar du groupe de la Manche, les journaux départementaux sont sur les sites internet départementaux accessibles à tous.

Pour la MANCHE : anr50.fr.

L'ANR adhère à la Confédération Française des Retraités qui regroupe 1,5 million de retraités.

Nous allons fêter le centenaire de l'ANR l'année prochaine, des manifestations sont prévues : le tirage d'un timbre, un livre avec la biographie d'un centenaire et une tombola gratuite.

Les groupes départementaux sont invités à imaginer leurs propres manifestations.

Accompagné de son épouse Jeannine, Rémi SERVOT remercie les 130 adhérents présents, de leur chaleureux accueil.

Le Président clôt cette assemblée et remercie les adhérents pour leur fidélité. Il invite les participants au déjeuner convivial préparé pour tous.

anr50.fr

HÔPITAL : HAUSSE DES FORFAITS

Depuis le 1^{er} mars dernier, le forfait journalier a grimpé de 20 à 23€ par jour « excepté en psychiatrie où il est fixé à 17€, contre 15€ auparavant », le forfait patient urgences, de 19,61 à 23€ également, sauf pour les personnes en (ALD), qui bénéficient d'un « tarif réduit » à 9,96€, et les femmes enceintes (exonération en fin de grossesse). A partir du 22 avril, le forfait sur les actes coûtant plus de 120€ à l'hôpital sera facturé 32€ au lieu de 24€. A la charge des patients sur le papier, ces sommes sont en réalité couvertes par les complémentaires santé dès lors que le contrat est étiqueté « responsable ». Elles vont donc absorber une dépense annuelle supplémentaire de 450 millions d'euros. De quoi leur donner une bonne raison d'augmenter leurs prix...malgré la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 qui le leur interdit cette année ! notons, par ailleurs, que ces mesures vont à rebours des conclusions d'une enquête récemment publiée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Ce service, qui dépend du ministère de la Santé, a mis en évidence les effets délétères des hausses de forfaits et de restes à charge sur les ménages modestes et sur les malades ». **« Extrait Que Choisir N°656 Avril 2026 »**

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une aide financière destinée aux personnes âgées dépendantes qui rencontrent des difficultés à accomplir les activités de la vie quotidienne. Elle permet de financer un plan d'aide personnalisé ou de réduire la dépense liée au tarif dépendance en EHPAD.

En 2026, le plafond du montant de l'APA à domicile atteint **2 080,33 € par mois pour le GIR le plus élevé**. En maison de retraite, elle diminue le reste à charge du résident de quelques dizaines à centaines d'euros.

L'APA vous aide à payer les prestations visant à compenser les difficultés rencontrées au quotidien. Elle se décline en deux allocations aux caractéristiques distinctes, adaptées à l'environnement où vit le senior.

L'APA à domicile est l'allocation octroyée aux personnes âgées éligibles qui résident chez elles ou dans un logement privatif en résidence seniors. Elle contribue au financement des aides techniques et humaines améliorant la qualité de vie et la sécurité du senior.

Son montant en 2026 ? Entre 36,06 € et 2 080,33 €, selon votre niveau d'autonomie, le plan d'aide défini et vos ressources

L'APA en EHPAD concerne les personnes âgées éligibles accueillies en maison de retraite médicalisée. Elle permet de réduire le tarif dépendance, c'est-à-dire la partie du coût de séjour en établissement liée à la prise en charge de la perte d'autonomie.

Son calcul dépend de la perte d'autonomie du résident, de ses revenus et des tarifs de la maison de retraite. **En 2026, elle peut réduire la facture mensuelle d'environ 60 € à près de 1 250 €.**

Pour prétendre à l'APA, un senior doit répondre aux conditions suivantes : être âgé de 60 ans et plus, résider en France de manière stable et régulière, se trouver dans l'incapacité d'assumer seul les conséquences de la perte d'autonomie.

Concrètement, le demandeur doit être classé en GIR 1 à 4.

Le degré de dépendance est évalué à l'aide d'un outil national : [la grille AGGIR](#). Il y a six niveaux de perte d'autonomie : GIR 1 à GIR 6. **Seuls les GIR 1 à 4 ouvrent droit à l'APA.**

Condition de résidence – à domicile comme en établissement

L'APA s'adresse à toute personne âgée dépendante vivant en France, qu'elle réside : à domicile, en famille ou chez un tiers, dans un établissement d'hébergement (maison de retraite, EHPAD, unité de soins de longue durée d'un hôpital...).

Conditions de ressources ? Non, mais ils entrent dans le calcul de la participation du bénéficiaire.

L'APA concerne l'ensemble des personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus, quel que soit le montant de leurs ressources. Les revenus ne sont pas une condition d'éligibilité.

L'APA versée est exonérée d'impôt. Vous n'avez pas besoin de la déclarer.

L'APA n'est pas récupérable sur la succession du bénéficiaire

Marcel Lefèvre nous a quittés le 15 février 2026 à l'âge de 93 ans.

Marcel est entré aux PTT à l'âge de 14 ans, comme télégraphiste, ensuite facteur à PRETOT STE SUZANNE et plus tard il intègre le bureau de Cherbourg Principal.

En 1977, il est promu Préposé Chef, il partira en retraite au grade d'Agent d'exploitation.

Marcel s'investissait beaucoup à la Poste, il s'est occupé de l'arbre de Noël dans les années 1970.

Il a participé à la construction des bungalows d'Hauteville sur mer.

Dans la vie militaire il fût parachutiste et dans la vie civile il faisait partie de l'UST cycliste d'EQUEURDREVILLE.

Lors de nos voyages en bus Marcel aimait bien nous distraire.

Il faisait la quête pour le chauffeur, il pensait à tout le monde !!!!!

Il était adhérent à l'Association des retraités de la poste (ANR) depuis environ 40 ans.

Il a été membre du bureau pendant plusieurs années et assistait aux réunions à Saint Lô accompagné de son épouse Jeannette.

Marcel était toujours prêt à rendre service à ses clients, il était très estimé et récompensé.

Il recevait de ses clientes des parfums.

Chaque matin, il allait réveiller sa fille Annie après s'être parfumé.

Nous garderons tous un bon souvenir de Marcel.

[A voir sur notre site anr50.fr en page d'accueil](#)

Vous manquez d'idées pour cuisiner ?

Chaque semaine, l'APCLD vous propose une recette à reproduire chez vous avec des produits sains et de saison ! [TELECHARGER RECETTES](#)

Ils nous ont rejoints

M. Gérard BARBOT, Mme Jocelyne BARBOT, M. Hubert BOUTDOISEAU, Daniel BRIOUT, Mme Eliane BRIOUT, Béatrice COLAS, Sylvie DABROWSKY, M. Gérard DEPERIERS, Mme Françoise DEPERIERS, Lucienne ENGEL, Micheline LAUBEL, Bernadette LAVARDE, M. Joël LEBLACHER, Mme Yvette LE ROUX, Catherine PICOT, M. Stéphane PICOT, Daniel SIMON.

Ils nous ont quittés

M. Michel AUPINEL, Jean BERTON, Jeanne CAHU, Jacques LEBARILLIER, Jacky LECHEVALLIER, Antoinette LE COQ, Marcel LEFEVRE, Gaston LEROUX, Michelle LEROUX, Louis MACEY.

